l'union

Société et Culture

Éducation

La carte scolaire de l'Estuaire au crible

RUDY HOMBENET ANVINGUI Libreville/Gabon

PRÉVOIR et organiser l'accueil rationnel des élèves selon l'importance quantitative des effectifs à scolariser dans une circonscription donnée. évaluer les structures d'accueil à des fins de régularisation ou de fermeture de certains établissements. C'est tout le sens des travaux de la commission provinciale de la carte scolaire qui se sont tenus hier, mardi 7 août, au gouvernorat de la province de l'Estuaire. Responsables d'associations de parents d'élèves et représentants de syndicats du secteur de l'éducation ont pris part à ces assises qui dressent l'état des lieux de la carte scolaire dans cette province.

Les travaux ont été lancés



Quelques commissaires ayant planché sur "les ouvertures, les fermetures et les régularisations administratives des écoles privées laïques non reconnues d'utilité publique".

par le gouverneur de l'Estuaire, Guillaume Adjangoue-Lappel, assisté du directeur d'académie provinciale, président de cette commission, Éliane Pambou.

Le gouverneur a rappelé l'importance de cette rencontre: " (...) mettre en adéquation l'offre éducative et la demande en éducation". Soulignant: "la carte scolaire vise donc l'égal accès de l'apprenant à l'école. Elle doit garantir la fluidité du parcours des élèves entre l'école élémentaire, le collège et le lycée".

De son côté, le directeur d'académie provinciale a fixé le cap de ces assises qui se veulent fructueuses en indiquant: "la carte scolaire est un instrument au service de la politique éducative nationale, en ce sens qu'elle nous permet, à la fois de définir de manière cohérente le découpage sectoriel de nos établissements, la prévention et la répartition rationnelle des apprenants, l'analyse de l'offre éducative aux fins de faire des propositions d'ouverture ou d'extension des structures d'accueil, dans les différentes circonscriptions administratives de la province". En clair, il s'est agi pour les commissaires de donner leurs



avis motivés "sur les ouvertures, les fermetures et les régularisations administratives dans le cas des écoles privées laïques non reconnues d'utilité publique".

Pendant cette journée, les experts ont statué sur "787 situations, sollicitant pour les uns la reconnaissance d'utilité publique et pour les autres le décret d'habilitation à ouvrir". Ces travaux ont été divisés en quatre panels: "Enseignement public", ''Enseignement privé confessionnel", "Enseignement privé laïc" et "Examen des dossiers des établissements privés laïcs". Le tout autour de trois ateliers construction-réhabilitation, équipement-entretien et sécurisation des établissements et financement.

Gabon 9 Provinces dès aujourd'hui

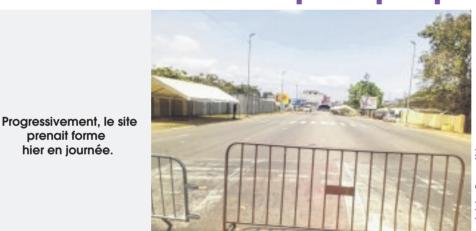
Le décor est presque planté

ENA

Libreville/Gabon

C'EST aujourd'hui que sera donné, à Libreville à l'avenue Jean-Paul-II, le coup d'envoi de "Gabon 9 Provinces". Manifestation au cours de laquelle le Gabon dans sa diversité culturelle et artistique célèbre ses neuf provinces.

Sur le site devant accueillir tous les acteurs et visiteurs hier après-



prenait forme

Arts du spectacle

Rehausser la qualité des prestations scéniques

LLIM

Libreville/Gabon

Dans l'optique d'améliorer la qualité des prestations scéniques offertes au public lors des événements comme "Gabon 9 provinces" qui commence ce jeudi, mais aussi en vue d'un arrimage aux normes internationales en matière de chorégraphie et d'expression scénique, la fédération culturelle et artistique Samba vient 💆 d'organiser, au Centre de 🕹 formation et de perfectionnement professionnel de Nkembo, un atelier de renforcement des capacités à l'endroit des directeurs artistiques et chorégraphes des groupes de danses traditionnelles issues du patrimoine culturel gabonais. C'est au total une trentaine de groupes membres



Un des formateurs, Michel Ndaot (premier plan), en plein atelier d'expression scénique.

ou non de Samba qui ont reçu un apprentissage sur les notions de base en arts du spectacle tels que: le vocabulaire, les expressions conventionnelles et consacrées, la gestion de l'espace, du temps et leur synergie chorégraphique,

la dynamique du mouvement à la fois individuel et collectif, l'expression corporelle et faciale, le montage et la création chorégraphique, la géométrie artistique...

Avec des formateurs tels que Michel Ndaot, acteur, conteur et metteur en scène et Evariste Nzengui Moussavou, chorégraphe et scénographe, spécialiste des danses patrimoniales, les artistes ont beaucoup appris durant les quatre jours qu'a duré cette renmidi, le décor était déjà planté avec les tentes, échoppes et une grande tribune couverte où devront se produire les artistes sélectionnés ainsi que les officiels pour leurs interventions. Les installations se poursuivaient avec les femmes commerçantes. Mais, l'attente semble très longue pour ces dernières installées tout le long du mur de la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) devant laquelle elles ont dressé leurs tables de fortune. D'autres s'affairaient dans le montage des étals que les menuisiers occasionnels s'empressaient de réaliser.

Plus loin, quelques musiciens tournent autour du grand chapiteau dressé, comme pour prendre connaissance des dimensions de cette scène qui va les accueillir. Tandis que l'on aperçoit des membres du comité d'organisation effectuer des un site a été aménagé où doit certainement prester la kyrielle des groupes de danses traditionnelles qui vont donner le change aux musiciens modernes. Dans cet ensemble qui va engendrer chaleur

va-et-vient. À proximité,

et couleurs, beaucoup viendront pour des dégustations qui seront exposées. De fait, c'est un aspect qui attire beaucoup de personnes qui viennent à ces moments de retrouvailles autour de l'art et de la culture. En tout cas, tout cela augure d'une ambiance de grande fête au passage de chaque province devant étaler, à l'appréciation, ses multiples ressources culturelles. Un potentiel variant d'une province à l'autre, mais dont le tout forme un Gabon profondément multidimensionnel dans ses réalités insoupçonnées.

Aïd El Kébir

Dimanche 11 août férié, chômé et payé

Le ministre de l'Emploi, de la Fonction publique, du Travail et de la Formation professionnelle, chargé du Dialogue social porte à la connaissance des employeurs, des travailleurs ainsi qu'à toute la communauté nationale que, conformément aux dispositions du décret n° 00727/MTEEP du 29 juin 1998 réglementant le régime des jours fériés en République gabonaise et modifié en son article 2 par le décret n° 0000484/PR/MTE du 26 mai 2004, la journée du dimanche 11 août 2019 marquant l'Aid El Kébir ou Fête du Mouton, est déclarée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.